

# Le p'tit Journal du



## RPE

### ACTUALITÉS

Informations, actualités du service et événements

P.02

### POINT SUR

Les accidents domestiques : procédures

P.09

### DOSSIER

★  
“L'agressivité chez l'enfant”  
Coin lecture  
Partage d'expériences

P.10

### RETOUR SUR

La soirée « bien-être au travail »  
Le voyage musical avec Lisette  
Soirée d'échanges sur le sommeil  
L'atelier multi-sensoriel

P.16

### COIN DES IDÉES

Créer, explorer, signes, comptine, posture de Yoga, mots d'enfants, à table !

P.17



## ÉDITO



L'agressivité chez le jeune enfant, quel regard ?

Comme vous le savez pour être ou avoir été parents, il arrive que des jeunes enfants soient agressifs. Ils peuvent l'être à l'encontre des autres, de leur environnement ou parfois encore vis-à-vis d'eux-mêmes. Or, une telle réalité percute l'image de candeur attachée à la petite enfance, nous interpelle au plan émotionnel et nous culpabilise : qu'avons-nous fait de mal pour que ces chers petits se comportent de la sorte ? Par exemple, comment les empêcher de mordre ou de griffer ? Ce sont là des préoccupations récurrentes, voire des motifs d'inquiétude. Sans doute faut-il garder à l'esprit que les jeunes enfants ne sont pas totalement dénués de ressources face à l'agressivité de leurs semblables. Mais s'en remettre seulement à eux ne serait pas exempt de limites.

Aussi, les professionnels de la petite enfance sont amenés à s'intéresser à la fois aux agresseurs et aux agressés. Il s'agit certes de protéger les jeunes enfants mis en situation de danger mais aussi d'accompagner le développement des compétences sociales des uns et des autres, et de réguler leurs comportements individuels au sein d'une collectivité.

Et c'est là une étape décisive de leur socialisation !

--- Gisèle HUTEAU

*Vice-Présidente Petite Enfance du CIAS à l'Ouest de Rennes*

## Projet de fonctionnement 2023 - 2026



Le projet de fonctionnement constitue le document de cadrage qui définit les axes et méthodes de travail du Relais Petite Enfance sur une période contractuelle en tenant compte du contexte local et des besoins du public (familles et professionnels de l'accueil individuel) sur le territoire d'intervention du relais. Il s'inscrit dans le cadre de référence constitué par le référentiel national des Relais Petite Enfance. Le projet est validé par le conseil d'administration du CIAS mais également par la CAF. Depuis 2021, le Relais Petite Enfance est le service de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnels. Ainsi, ses missions principales sont :

- Accompagner les familles dans la recherche d'un mode d'accueil et l'emploi d'un professionnel de l'accueil individuel ;
- Accompagner les professionnels de l'accueil individuel dans leurs pratiques professionnelles et pour leur employabilité.



La réflexion et la rédaction du nouveau projet de fonctionnement se sont articulées autour de 2 constats :

» Une tension des offres et demandes de plus en plus difficile sur l'ensemble des communes

Le RPE va donc renforcer l'accompagnement des familles dans leur recherche de mode d'accueil en élaborant, par exemple, un travail de proximité avec la PMI afin de faire connaître ce service dès la grossesse.

Il va également développer des actions pour répondre à l'augmentation du nombre de demandes d'accueil d'urgence en poursuivant, entre autre, sa réflexion sur cette problématique avec les EAJE du territoire.

Enfin, le RPE va promouvoir l'accueil individuel et renforcer l'attractivité du métier d'assistant-e maternel-le en créant des outils de communication (vidéo, affiches sous forme de témoignages) et en

diffusant les vidéos réalisées par le département.

« L'importance de mobiliser un grand nombre de professionnels de l'accueil individuel sur des actions de professionnalisation »

Ainsi, le RPE va renforcer l'accompagnement des professionnels de l'accueil individuel et les valoriser en leur transmettant, par exemple, des attestations de participation aux actions de professionnalisation. Il va également proposer des temps d'informations et d'échanges entre assistant-es maternel-les sur leurs temps de travail notamment lors des ateliers d'éveil.

Enfin, il va faciliter les départs en formation professionnelle continue des assistant-es maternel-les sur le temps de travail en poursuivant l'information auprès des parents-employeurs sur l'importance de ce droit et le rôle du RPE dans la recherche d'un mode d'accueil de remplacement.



## Avantages d'ordre salarial : APNI, CEZAM

Qui est l'APNI (Association Paritaire Nationale Interbranche), quel est son rôle ?

Créée fin 2018 par les partenaires sociaux du secteur de l'emploi à domicile, l'Association Paritaire Nationale Interbranche (APNI) a pour objectif d'assurer l'effectivité des droits et de développer des garanties sociales pour les salariés et les assistant-es maternel-les du particulier employeur : protection sociale complémentaire, formation professionnelle, santé au travail et prévention des risques professionnels, accès à une offre loisirs/voyages à des tarifs préférentiels.

Des avantages préférentiels pour vos loisirs et vos voyages

En 2021, l'APNI lance sa plateforme [www.asc-loisirs-emploidomicile.fr](http://www.asc-loisirs-emploidomicile.fr) pour faire bénéficier aux 1,4 million de salariés et assistant-es maternel-les du particulier employeur des offres exclusives de vacances, de sorties culturelles, d'activités sportives et de loisirs à des tarifs avantageux.

Un service qui vous est entièrement dédié, accessible tout au long de l'année sur tout le territoire national, y compris dans les Départements et Régions d'Outre-Mer (DROM). Une vraie nouveauté pour améliorer votre quotidien, ce qui vous donne les mêmes avantages qu'un salarié d'entreprise !

Ce service est financé par une participation versée par chacun de vos employeurs dans un esprit de solidarité.

La section ASC (Activités Sociales et Culturelles) de l'APNI a confié à son partenaire CEZAM la gestion de ces offres.

CEZAM est un réseau de comités d'entreprises et de collectifs d'adhérents qui trouve son origine dans les années 60. Ce réseau est né à l'initiative de la CFTD.

Pour s'inscrire et bénéficier des offres : <https://www.asc-loisirs-emploidomicile.fr/apni/preregister>



## Indemnité « Départ volontaire à la retraite »

### Quelles sont les conditions pour bénéficier de l'indemnité ?

Le salarié à domicile ou l'assistant-e maternel-le partant volontairement à la retraite peut prétendre à l'indemnité conventionnelle de départ volontaire à la retraite, sous réserve de justifier des deux conditions suivantes :

- Une période d'emploi d'au moins 10 années, soit 120 mois entiers calendaires, exercée, de façon continue ou discontinue, auprès d'un ou de plusieurs particuliers employeurs au sein de la branche professionnelle des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile ;
- Une période d'emploi de 5 ans, soit 60 mois entiers calendaires, exercée, de façon continue ou discontinue, au sein de la branche professionnelle des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile au cours des 7 années, soit 84 mois entiers calendaires, précédant la date effective de départ volontaire à la retraite.

Pour précision, la notion de période d'emploi correspond au fait d'avoir été « sous contrat » avec un ou plusieurs particuliers employeurs relevant de la branche, au cours de sa carrière.

### Quel est le montant de l'indemnité ?

Son montant dépend du salaire de référence et de l'ancienneté :

- 1 mois de salaire brut de référence à compter de 10 années d'ancienneté ;

- 1,5 mois de salaire brut de référence à compter de 15 années d'ancienneté ;
- 2 mois de salaire brut de référence à compter de 20 années d'ancienneté ;
- 2,5 mois de salaire brut de référence à compter de 30 années d'ancienneté.

Le salaire à prendre en considération est la somme la plus favorable au salarié entre :

- La moyenne mensuelle des salaires bruts des 60 mois précédant la date de départ en retraite
- La moyenne mensuelle des salaires bruts des 12 mois précédant la date de départ en retraite
- La moyenne mensuelle des salaires des 3 mois précédant la date de départ en retraite.

L'indemnité conventionnelle de départ volontaire à la retraite est versée en 1 seule fois.

### Comment en bénéficier ?

Le salarié, son représentant légal ou ses ayants droit devront transmettre un [formulaire](#) complété accompagné de pièces justificatives à l'IRCEM Prévoyance, qui assure la gestion et le paiement de l'indemnité.

Attention, la demande devra être adressée dans un délai de 180 jours calendaires à compter du lendemain de la date effective de départ volontaire à la retraite.

> Le formulaire est à récupérer auprès de [l'IRCEM Prévoyance](#).

## Vos obligations sur monenfant.fr

» Pour rappel, en tant qu'assistant-e maternel-le agréé-e, vous avez dorénavant l'obligation de créer un compte et de renseigner vos disponibilités d'accueil à minima avant le 1er juin et le 1er décembre de chaque année, pour les 6 mois suivants.

Pour en savoir plus : connectez-vous sur [monenfant.fr](#) (espace professionnel).

Le RPE peut également vous accompagner dans cette démarche.

## ACTUS



### Départ de Charlotte Guibert



En début d'année, Charlotte a quitté le RPE pour de nouveaux projets au sein du CIAS à l'Ouest de Rennes. Elle a tenu à vous adresser quelques mots :

« Chères assistantes maternelles et chères collègues, Comme vous le savez, j'ai quitté mon poste d'animatrice au Relais Petite Enfance Eveil&Vous, au mois de janvier pour un nouveau projet professionnel. J'ai passé 9 ans au RPE et quelle aventure ! J'ai animé un très grand nombre d'ateliers d'éveil dans 4 communes différentes et des temps forts dans les 6 communes, j'ai rencontré de nombreux enfants, de nombreuses assistantes maternelles et de parents. Je n'oublierai jamais les excellents moments, les franches rigolades, les grands moments de soutien auprès du public, les rencontres partenariales et les superbes réussites de projets tels que les créations des soirées d'échanges, du p'tit journal, des séances d'analyse de la pratique, des départs en formations, de la semaine du RPE en fête, du passage du RIPAME au RPE Eveil&Vous, ... Cette expérience restera mémorable grâce à tous ces moments partagés avec vous les assistantes maternelles et il était important pour moi de vous remercier. Peut-être nos chemins se croiseront au gré de nos projets. Je tenais aussi à remercier, toutes mes collègues au RPE, chacune d'entre elles m'ont beaucoup apporté, celles qui sont parties et celles qui restent. Je souhaite à toutes, le meilleur pour la suite. Très sincèrement et chaleureusement, Charlotte »

Nous tenons à remercier Charlotte pour son investissement au sein du RPE, son professionnalisme et son dynamisme.

### Arrivée d'Alexia Emond



L'équipe du Relais Petite Enfance « Eveil & vous » a le plaisir d'accueillir Alexia Emond en tant que nouvelle animatrice. Elle a la charge des ateliers d'éveil de Mordelles et Chavagne.

« Je possède un diplôme d'état de conseillère en économie sociale familiale. J'ai débuté ma carrière en tant qu'animatrice RPE pendant 11 mois sur un autre territoire et par la suite, j'ai souhaité continuer dans cette voie et ainsi exercer à nouveau en tant qu'animatrice. J'ai donc intégré le CIAS le 16 janvier.

Les valeurs que je prône telles que la communication, la bienveillance et la patience seront je pense des atouts majeurs à l'accompagnement que je souhaite apporter au public. Cette nouvelle aventure me permettra de m'enrichir tant sur le plan professionnel que personnel. »

## L'usage du téléphone portable dans les ateliers d'éveil



Comme indiqué dans la Charte des ateliers d'éveil (signée lors de la première venue), l'utilisation du téléphone portable pendant les séances est admise à titre exceptionnel. En effet, l'adulte doit rester disponible pour l'enfant et respecter le travail engagé par l'animatrice ou des intervenants extérieurs (ne pas oublier de demander à la personne si vous pouvez la prendre en photo, les décors, le matériel utilisé).

Comme le précise Monique Busquet (article du 31 janvier 2018, Les pros de la Petite Enfance), le temps passé par l'adulte devant un écran (ordinateur, tablette, téléphone) en présence de l'enfant est déjà pour ce dernier une surexposition aux écrans et peut engendrer chez lui des troubles de la communication et du langage.

### Que se passe-t-il pour l'enfant lorsque l'adulte regarde ou répond à son téléphone ?

L'enfant peut ressentir un sentiment de ne pas exister, voire d'abandon, un sentiment de discontinuité, un moment d'étrangeté.

Monique Busquet nous explique que « les bébés apprennent la communication dès la naissance. Il s'agit d'une communication d'abord non-verbale. Ils captent la moindre de nos mimiques, réagissent aux intonations de notre voix, ressentent nos émotions. Ils interagissent avec nous dans l'instant. Ils apprennent ainsi le monde qui les entoure, ils le décodent à travers nos réactions. Ils s'inquiètent s'ils nous sentent inquiets devant telle personne, ils sont joyeux si nous sommes joyeux dans telle situation. Adultes et enfants communiquent intimement. Etre ensemble, c'est comme être branchés sur la même longueur d'onde, c'est partager un même espace, un même temps...

Alors chaque fois que nous regardons notre « écran fétiche » (toujours pour de bonnes raisons, bien sûr !),

nous faisons vivre alors à l'enfant des ruptures de communication. Notre corps exprime des choses qui ne sont plus en lien, plus cohérentes avec la situation présente. Il assiste à des modifications de tonus, d'expression, d'intonation, de mimiques, d'émotions qui ne peuvent prendre sens pour lui.

L'enfant ne peut pas comprendre lorsqu'il nous voit rire, nous animer, nous énerver. Il n'y a plus de partage, plus d'attention conjointe, plus d'être ensemble. »

De même, le RPE vous invite à limiter la prise de photos afin de ne pas perturber l'enfant dans son jeu et en tenant compte des autorisations parentales de chaque enfant. Pour rappel également, les photos ne doivent pas être diffusées sur internet et les réseaux sociaux. Les ateliers d'éveil sont des moments privilégiés de partage, de communication, d'échanges entre l'adulte et l'enfant.

» A vous d'expliquer cela aux parents !

## ÉVÉNEMENTS

### Retours du sondage sur la soirée « Bien-être au travail »



Cette soirée a eu lieu le **17 novembre 2022**, dans le cadre de la Journée Internationale des assistant-es maternel-les.

3 ateliers de 35 minutes chacun étaient proposés. Ils étaient animés par Julie Jacq, ergothérapeute, Florence Choquet, sophrologue et Anne-Marie Trémoureux, puéricultrice et formatrice.

25 personnes ont répondu présentes et ont, ainsi, pu faire un point sur « les gestes et postures », découvrir la sophrologie et repartir avec des techniques d'auto-massages. Entre chaque atelier, les participantes ont pu se retrouver autour d'un moment de convivialité.

A la suite de cette soirée, le RPE « Eveil et vous » a envoyé à chacune un sondage de satisfaction.

16 personnes nous ont renvoyé une réponse. Pour toutes, la soirée a répondu à leurs attentes. **87,5 %** des participantes ont trouvé l'organisation de la soirée très satisfaisante ainsi que la durée des ateliers (pour **93,8 %**). **62,5 %** ont été satisfaites de la proposition des ateliers et **75 %** ont trouvé le discours des intervenantes très clair. Beaucoup sont reparties détendues et avec des idées pour se relaxer au quotidien. L'importance de prendre soin de soi est également ressortie dans les réponses.

Dans cette optique, le RPE souhaite renouveler chaque année cette proposition faite aux professionnels de la garde individuelle du territoire.

De nouvelles idées d'ateliers ont émergé : yoga pour petits et grands, rigologie (discipline psychocorporelle complète de libération émotionnelle ludique qui a pour vocation de reconnecter chacun à sa joie de vivre), chants (exploration de soi par le chant), préparation de crèmes de soin...

» N'hésitez pas à nous communiquer vos envies, vos idées.

### PARTAGE D'EXPÉRIENCES

*J'ai participé à la soirée « Bien-être au travail ». Quel réel plaisir de se retrouver toutes ensemble autour d'un thème aussi important que fédérateur.*

*Chacune d'entre nous a pu tester les trois ateliers proposés. Bonne humeur, détente, relaxation et exercices ont rythmé la soirée.*

*Le tout brillamment organisé par les animatrices du RPE, qui nous avaient aussi concocté un buffet sucré et salé.*

*A quand la prochaine édition ?????!*

--- Chrystelle de St Gilles



## Conférence

### « Devenir parents et le rôle de chacun »



#### AURÉLIE DESNOS

Infirmière puéricultrice, interviendra

**Le mardi 3 octobre 2023 à 20h**

Cette soirée sera suivie d'une soirée d'échanges sur

#### « La co-éducation »

**Le mardi 7 novembre 2023 à 20h**

Les modalités d'organisation vous seront précisées ultérieurement.

## Le RPE en fête du 26 juin au 7 juillet

Tout au long de l'année, le RPE « Eveil et vous » aura fait escale sur 5 continents. Petits et grands auront eu l'occasion de découvrir la culture africaine, asiatique, amérindienne du Nord et du Sud des Amériques, et la culture Arctique/Antarctique.

Le RPE en fête sera l'occasion de clore notre exploration et de partager un moment festif avant de se souhaiter de bonnes vacances !

## LES ACCIDENTS DOMESTIQUES



L'assistant-e maternel-le est soumis à des obligations (liées à l'exercice du métier) vis-à-vis du Conseil Départemental\*. Ce dernier est en charge de la Politique Petite Enfance sur le département et supervise les assistant-es maternel-les du territoire.

Ainsi, vous devez l'informer lors d'un changement de situation ou d'un évènement tel que la survenue d'un accident domestique d'un mineur confié.

Mme Thomas, évaluatrice agrément des assistants maternels et familiaux, rappelle « qu'il s'agit d'accidents graves ayant nécessité l'intervention des services d'urgence et/ou ayant entraîné des

complications au niveau de la santé de l'enfant. Un hématome bien géré, sans conséquence sur la santé de l'enfant, n'a pas lieu d'être déclaré à la Mission agrément mais les parents doivent, bien entendu, être prévenus dans les meilleurs délais. »

L'assistant-e maternel-le est responsable en cas d'accident à son domicile ou en MAM. Une assurance civile professionnelle couvre les dommages causés à l'enfant.

*\*Décret n°2012-364 du 15 mars 2012 relatif au référentiel fixant les critères d'agrément des assistants maternels et familiaux.*

Brochure « Protégez vos enfants des accidents domestiques » : <https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/brochurepdf-1b23.pdf>

# L'AGRESSIVITÉ CHEZ L'ENFANT



C'est une forme d'appel, une tentative de surmonter ce que l'on n'arrive pas à dire en conflictualisant, en espérant être entendu. Certains comportements dits « violents » correspondent ainsi à une agressivité, plutôt qu'à une violence « pure ».

## 2. Est-ce que tous les enfants ont des comportements agressifs ? Ainsi, l'agressivité est-elle normale ? Est-ce un passage propre au développement ?

L'agressivité est en effet normale dans la vie d'un enfant. Elle fait partie de son développement bien sûr, mais plus que cela, elle fait même partie de tout être humain, elle est originelle. Cette agressivité est présente dès le début de la vie du bébé et se mélange avec la motricité et l'instinct de vie. Ainsi, les premiers mouvements du fœtus heurtent les parois de l'utérus qui vient le contenir. Cette forme d'agressivité l'aidera progressivement dans sa vie à différencier ce qui est de son corps et ce qui en est différent. Ces premiers coups de pieds sont donc le début d'une relation avec l'autre. C'est une certaine forme d'agressivité au service de la vie et du développement du bébé. Ainsi, l'agressivité n'est pas uniquement négative. Elle peut même être au service de la créativité et de la construction, de la protection. Le défi pour le tout jeune enfant est par contre, comme nous allons le voir, de transformer cette agressivité, de la civiliser dans son rapport avec les autres.



**Emma Guilbaud, psychologue, répond aux questions des assistant-es maternel-les sur l'agressivité chez l'enfant**

## 1. Est-ce que parler d'agressivité chez l'enfant est un terme approprié ?

Je pense que l'on peut effectivement parler d'agressivité chez l'enfant. Il est connu que des enfants, même très jeunes, peuvent être agressifs envers leur environnement ou les autres. Parler d'agressivité et même de violence chez l'enfant semble donc approprié. L'agressivité peut viser un objet (jouet, l'autre, soi-même). La violence vise, quant à elle, le lien à cet objet, la destruction même de ce qui est extérieur à soi pour protéger son identité/son intégrité. Ce qui peut déclencher la violence, c'est une menace pour l'identité du petit enfant que cette menace soit réelle ou imaginée. L'agressivité est déjà plus construite, témoigne plutôt du lien qui est déjà là, et tente d'une certaine manière de le préserver. Elle interpelle, convoque, provoque l'autre, notamment l'adulte.

## 3. Quels actes peuvent être qualifiés d'agressifs ? (mordre, tirer les cheveux, taper, pousser...)

Beaucoup d'actes peuvent être considérés comme agressifs de la part d'un enfant. Détruire avec plaisir une construction que l'on fait, déchirer les livres... La destruction est souvent là dans les jeux, sur des objets. Pourtant, quand elle nous préoccupe le plus, c'est envers les autres, plus particulièrement dans l'atteinte au corps de l'autre. Lorsque qu'un enfant se trouve empêcher de faire ce qu'il a envie, cela peut engendrer une agressivité, un besoin de nuire à ceux qui s'opposent à sa liberté (à tort ou à raison).

En effet, s'il est impossible de contrôler le vivant – on peut voir des enfants essayer de manipuler le corps de l'autre pour le faire s'asseoir à l'endroit qu'il veut lui pour le jeu, souvent sans grand succès – on peut essayer de le « détruire ». La destruction peut parfois être la seule chose que l'on maîtrise. Elle permet de ne plus être dépendant de l'autre et peut sembler soulager. Effacer, attaquer ce qui fait qu'on est dépendant de l'autre peut être un des objectifs de l'agressivité. On peut alors facilement comprendre les nombreux passages à l'acte agressifs de l'enfant, qui est profondément dépendant de l'adulte.

Dans tous les cas, quand un enfant en passe par l'agressivité, il tente d'expulser à l'extérieur, les affects qui débordent à l'intérieur, qui sont en trop, qui sont excessifs. Il tente de mettre à l'extérieur (et s'adresse donc à l'adulte) ce qu'il ne peut garder

à l'intérieur. Plus cela augmente en intensité, plus l'enfant « déverse » ce qui le déborde à l'extérieur, et dans des espaces qui ne sont pas toujours prêts à accueillir cela.

## 4. Parle-t-on du même type d'agressivité en cas de situation d'attaque et/ou de défense ? Envers les autres ou envers soi-même ?

Il y a une différence, et surtout dans ce que cela renvoie à l'adulte entre un enfant agresseur, et un agressé, qui cherche à se défendre et à garder son jouet par exemple. Le premier est réprimé alors que l'autre est plutôt approuvé. Pourtant, ils relèvent tous deux d'une certaine agressivité, d'une agressivité qui, comme nous le disions plus haut, est aussi parfois au service de la conservation de sa propre intégrité, de sa propre défense. Ce n'est pas une tâche facile pour l'enfant de se défendre face à l'agressivité de l'autre sans pour autant céder lui-même à la violence. De plus, un enfant qui est en incapacité totale de se défendre ou de mobiliser un peu d'agressivité pour tenir tête à l'autre, peut poser question également.

Ce n'est pas non plus la même chose, un enfant agressif envers les autres ou agressif envers lui-même, un enfant qui s'auto-agresse. Si le rôle de l'adulte face à l'agressivité de l'enfant est entre autres de garantir l'intégrité physique de chacun, il s'agit aussi de protéger l'enfant de lui-même. De l'aider à manifester un peu de cette agressivité à un autre endroit que lui-même. Je marquerais également une différence entre une agressivité qui déborde visiblement l'enfant, qui est poussé à agir sans vraiment réfléchir et une volonté de tester le cadre, les limites en sachant très bien quand on les franchit.

On peut donc parler de plusieurs « types » d'agressivité, mais qui proviennent du même fonctionnement.



## L'agressivité chez l'enfant (suite)

5. À quel moment s'inquiéter ? Quels comportements doivent nous alerter ? Est-ce que cela peut traduire de l'anxiété chez l'enfant « agresseur » ?



Nous avons dit que l'agressivité et la violence sont des choses très primaires et donc « normales » dans la vie d'un enfant. Beaucoup peuvent traverser une période

où ils sont plus agressifs, qui s'apaise en général avec le temps. Parfois, cela semble se cristalliser et empirer. Il y a des cas où les conduites agressives sont fréquentes et intenses, elles alertent l'adulte. Elles deviennent inquiétantes et elles témoignent d'une souffrance chez l'enfant (et engendrent des difficultés à se socialiser, c'est-à-dire à intégrer les attendus de la société – interdiction de porter atteinte au corps de l'autre notamment).

Les comportements agressifs à répétitions, qui ne semblent pas trouver de soulagement avec l'intervention de l'adulte, traduisent effectivement la plupart du temps un mal-être chez l'enfant. Lorsqu'un enfant exprime de l'agressivité, il exprime en même temps une partie de son mal-être. Notamment, le fait qu'il ne se sent pas protégé de ce qu'il se passe à l'intérieur de lui.

Il est en proie à la violence qui se joue à l'intérieur de lui, qu'il n'arrive pas à gérer et qui peut être très angoissante. Ainsi, l'enfant cherche de la part de l'adulte qu'il puisse empêcher ses débordements, qu'il puisse contenir ce qui l'envahit. Il cherche à ce que l'adulte puisse résister à sa propre violence, qu'il puisse ne pas s'effondrer face à elle et venir l'apaiser. Si cela se répète, recommence sans cesse et augmente en intensité, alors l'enfant est en proie à quelque chose qui s'agite en lui et il se piège lui-même dans des comportements qui mettent les autres à distance et l'enferme.

6. Y a-t-il des situations plus propices à

générer ce type de comportement ? (ex : moment de transition, indisponibilité de l'adulte, frustrations de l'enfant...)

Il y a en effet des situations plus propices à ces comportements – même si cela peut aussi sembler sortir de nulle part rappelant que ce qui se joue dans la tête d'un enfant n'est pas toujours évident et lisible. Je pense notamment au moment où l'enfant a le désir de développer le langage, d'utiliser les mots, mais qu'il ne l'a pas encore acquis. Cela peut alors engendrer beaucoup de frustration de ne pas « pouvoir dire », de ne pas réussir à se faire comprendre, à faire valoir ce que l'on veut, poussant ainsi à l'agressivité. Et de manière générale, même pour ceux pouvant déjà parler, l'acte agressif vient parfois beaucoup plus vite à l'esprit que les mots.

Il y a aussi certaines situations, et spécialement de groupes, qui peuvent accentuer encore plus la montée de l'agressivité de l'enfant. Si ce dernier vit en effet la violence comme une menace à l'intérieur de lui qu'il doit extérioriser, il peut craindre les autres et leur violence potentielle, aussi grande que la sienne. Le groupe peut avoir une fonction amplificatrice, d'où l'agressivité qui peut se déclencher, attaquer avant de l'être, dans une tentative de se défendre.

Par exemple, un enfant qui, au moment du repas, est poussée à vouloir tout dévorer, n'arrive pas se restreindre et suppose la même chose chez les autres : qu'est-ce qui empêche les autres de dévorer sa nourriture à lui ? D'où l'importance de maintenir un cadre et de garantir à l'enfant qu'il est impossible et surtout interdit de tout manger pour lui comme pour les autres. Autre exemple de groupe, lorsque la différenciation entre soi et l'autre est confuse, lorsqu'il est trop près et trop envahissant, l'acte agressif peut être une tentative de mettre l'autre à distance, toujours selon notre définition d'une tentative de restauration du lien.



7. L'adulte peut-il induire la situation d'agression en étant lui-même sur le « qui-vive » vis-à-vis de l'enfant « agresseur » ?

En effet, ces comportements, excessifs, voire « atypiques », surtout ceux de violence, peuvent susciter des réactions vives chez les professionnels, dont la forme d'expression peut varier. Ainsi, on peut parfois se retrouver avec une sorte de « stigmatisation » ou étiquetage de l'enfant, une tendance à l'isoler. L'agressivité de l'enfant entre en résonance avec celle des adultes et conduit à des spirales peu favorables à son évolution. Si elles se figent, elles peuvent devenir « enfermantes » pour l'enfant comme pour l'adulte.

L'adulte peut alors parfois, sans s'en rendre compte, se mettre à anticiper des comportements violents de la part de l'enfant « agresseur », avant même que ces dits comportements n'arrivent. Face à l'anticipation de l'adulte, l'enfant peut donc redoubler d'agressivité.

De manière générale, il est difficile pour un adulte d'être confronté à un enfant régulièrement agressif. L'enfant nous fait, en effet, ressentir la violence interne qu'il subit lui-même. Voir un enfant en difficulté pour réguler sa violence, peut renvoyer l'adulte à sa propre agressivité refoulée, qu'il a lui-même travaillé à réguler dans son enfance et qu'il ne peut pas exprimer librement s'il veut vivre en société.

La confrontation avec un enfant agressif peut donc être difficile émotionnellement pour l'adulte, peut être agaçante, heurter... rendre « agressif » soi-même. Il est alors important, non pas d'empêcher à tout prix cette réaction de l'adulte qui peut être inévitable, mais de pouvoir un tant soit peu s'en rendre compte et comprendre que ces réactions ne viennent pas uniquement de l'enfant et se décaler. Il s'agit également de garder en tête qu'un enfant très agressif peut ne pas avoir à sa disposition d'autres moyens pour s'exprimer. Il est d'ailleurs souvent la première victime de ses emportements. L'intensité de son agressivité est à la hauteur de sa souffrance psychique, plus il en fait, plus il est mal.



8. Quelles solutions pour gérer le comportement agressif ? Est-il important d'apporter toujours la même réponse face à la même situation ?

Oui, il est important d'avoir une régularité dans les réponses apportées à l'enfant. Le fait qu'un enfant agressif est un enfant qui exprime un certain mal-être n'implique cependant pas de laisser faire, bien au contraire. La responsabilité de l'adulte est, en tout point et aux yeux de la loi, de protéger l'enfant.



Un enfant a besoin qu'on le protège de la violence qui déborde à l'intérieur de lui.

Il doit donc interdire et stopper la violence de celui-ci, pour protéger les autres... et l'enfant lui-même. En effet, nous l'avons dit, un enfant a besoin qu'on le protège de la violence qui déborde à l'intérieur de lui. Là où lui ne peut pas y mettre un terme seul, c'est trop fort, ça s'agite trop, c'est à l'adulte de dire stop, il ne doit pas reculer devant cette violence.

C'est le rôle de l'adulte de l'en empêcher pour le bien de l'enfant et celui des autres. Contrairement à ce qu'on peut entendre dire aujourd'hui, dire stop et « non » aux agissements « mauvais » de l'enfant n'est pas une violence éducative. Ce qui est violent, au contraire, c'est de le laisser seul en proie à sa propre violence angoissante qui se joue à l'intérieur de lui et qu'il n'est pas assez mature pour gérer, contrairement à nous les adultes. Il ne s'agit bien sûr en aucun cas d'être violent en retour, ni agressif. L'adulte ne peut pas faire ce que lui-même interdit. Parfois, quand cette agressivité agite le corps de l'enfant, le déborde physiquement, il peut par contre rechercher une certaine contention physique. Il est parfois en effet plus facile de stopper, de



couper l'agressivité qui agite le corps de l'enfant par le corps de l'adulte, surtout pour les plus jeunes. De dire stop, d'interdire, tout en enveloppant de ses bras, en y mettant de son corps pour l'apaiser, surtout chez les plus jeunes.

## L'agressivité chez l'enfant (suite)

L'enfant a besoin de quelqu'un pour lui interdire la violence et supporter quand elle s'agite malgré tout. L'espoir est souvent là de pouvoir tout régler par la négociation, l'explication, d'éviter le conflit avec un enfant responsable et raisonnable. Mais il est des situations (et cela chez la plupart des enfants) où ce n'est pas possible et l'interdiction doit être posée. On peut donc espérer que petit à petit, un travail de création (plutôt que de destruction) puisse se mettre en place pour l'enfant qui le décale, met à distance, l'acte de violence brute. De créer des manières de faire autres. Elle peut notamment se transformer par exemple en désir de réparer, d'être responsable (donner le doudou de celui qu'on a poussé pour le consoler, être l'enfant qui défend les autres...).

Pour un enfant, se développer implique de traverser beaucoup d'étapes et de conflits internes, chacun plus ou moins difficile. Ces conflits ne restent pas sagement à l'intérieur de l'enfant, mais sont projetés dans son environnement, social et affectif. Son appareil psychique, en cours de construction, ne lui permet pas de gérer cela tout seul, ces conflits sont donc mis au travail dans ses liens avec les autres. L'accompagnement des professionnels doit l'aider à dépasser ces conflits. Il va progressivement aider l'enfant à jouir d'une liberté qui n'est pas celle de faire tout ce que l'on veut, mais celle de vivre en paix avec son environnement social et ses attendus.

### 9. Y a-t-il un intérêt à proposer un substitut ? (ex : mordre dans un doudou, tirer les cheveux d'une poupée...)

Oui, proposer un substitut peut être une bonne solution. De donner la possibilité à l'enfant de se décaler d'une agressivité envers le corps de l'autre (ou le sien) vers des objets sur qui s'est plus « acceptable ». Il ne peut pas faire cela, mais il peut faire autre chose. L'assistant·e maternel·le,

en mettant des mots, et notamment sur ce qu'on a l'impression que l'enfant vit, peut proposer une sorte de transformation de l'agressivité en quelque chose qui ne fait pas du mal. Sans se déprimer et disparaître ni réagir de façon disproportionnée en devenant violent à son tour, il/elle peut créer une voie de passage qui « civilise » cette agressivité, vers du jeu, de l'art, de l'activité physique...

### 10. Comment faire lorsque la situation s'installe ?

Lorsque la situation s'installe, il me paraît important de ne pas lâcher. Comme nous l'avons dit, cela peut être très difficile à gérer pour l'adulte, surtout au sein d'un groupe d'enfants. Mais garder une régularité peut permettre au fur et à mesure à l'enfant de se sentir protégé par le cadre ainsi instauré, de le rassurer et lui offrir une continuité dont il a besoin. Il peut également s'agir de privilégier une relation personnalisée et rapprochée avec lui, de lui accorder une certaine attention pour l'aider dans ses expériences d'angoisses et de débordements. Il peut également être intéressant d'observer et repérer quelles situations le débordent particulièrement. On peut essayer de saisir au plus près le fonctionnement de l'enfant et voir quelles petites solutions, même peu habituelles peuvent l'apaiser un peu. On peut aussi accuser réception de son mal-être, le mettre en mots là où lui ne peut pas « je crois voir que tu n'es pas bien, que c'est difficile pour toi... ». Ce faisant, l'adulte participe à l'apaisement et à la transformation de cette agressivité.



**Garder une régularité peut permettre au fur et à mesure à l'enfant de se sentir protégé par le cadre.**

### 11. En tant que professionnel, quelle communication doit-on avoir avec les parents ?

Il y a parfois des cas où, la situation ne s'améliore pas et la problématique de l'enfant semble dépasser les possibilités dont dispose les assistant·es maternel·les. Que ce soit un contexte familial difficile, des relations parents-enfants compliqués, il y a beaucoup de raisons pour l'enfant d'être en proie à de l'agressivité. Et ces raisons-là, se retrouvent parfois hors de portée du champ d'action du professionnel. Il s'agit alors de communiquer ces inquiétudes aux parents en se centrant sur l'enfant et les situations rencontrées avec lui. L'important étant de mettre en avant l'idée que l'agressivité chez l'enfant relève d'une souffrance ou d'un mal-être.

On peut rappeler aux parents que l'agressivité de leur enfant n'est pas absolue et sans but, mais qu'elle est plutôt une sorte d'appel, de demande envers l'adulte. Il peut alors, pourquoi pas, être proposé aux familles de s'adresser à des professionnels spécialisés dans les difficultés de l'enfant. Il peut aussi être possible de s'adresser à des institutions (par exemple les CAMSP : Centres d'actions médico-sociales précoces, 0-6 ans. Il s'agit d'institutions proposant des rendez-vous avec plusieurs professionnels qui travaillent conjointement sur la situation de l'enfant (psychiatre, psychomotricien, orthophoniste, psychologues...).

Des acteurs extérieurs sont en tout cas parfois nécessaires pour aider l'enfant et sa famille.

### LECTURES CONSEILLÉES PAR EMMA GUILBAUD



## ALLER + LOIN



Iperia propose une formation : **Accompagner et prévenir les situations difficiles avec l'enfant ou sa famille**

**Objectif :** Prévenir, désamorcer ou faire face à une situation difficile avec l'enfant ou sa famille en s'appuyant sur des outils et des techniques précises

#### Points clés :

- Repérer les signes précurseurs d'une crise et les situations favorisant l'agressivité afin d'agir en conséquence.
- Recevoir ou exprimer un « non » et/ou un refus.
- Se servir du jeu comme médiateur en cas de situations spécifiques.
- Diminuer le sentiment d'insécurité et de frustration durant les temps de transition du quotidien en anticipant et ritualisant ces moments.
- Gérer des situations extrêmes ou délicates en gardant une posture professionnelle, un vocabulaire adapté et passer le relais si besoin.

<https://www.iperia.eu/module/assistant-maternel/accompagner-et-prevenir-les-situations-difficiles-avec-l-enfant-ou-sa-famille/>

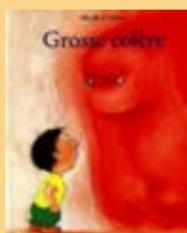
Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez l'indiquer au RPE Eveil & Vous afin qu'un départ en formation soit organisé courant 2023 ou 2024. Pour ce faire, vous pouvez nous contacter au **02.90.02.36.85** ou **rpe@cias-ouest-rennes.fr**

- **Bébé, agressivité et institution**  
Pierre Delion  
*Dans Bébés agressifs, bébés agressés (2008), pages 121 à 141*
- **Violences chez des tout jeunes enfants**  
Alberto Konicheckis  
*Dans Soins collectifs en crèche Érés | « Cliniques méditerranéennes » 2008/2 n° 78 | pages 151 à 163*
- **Métapsychologie de la violence**  
Florian Houssier  
*Dans Enfances & Psy 2009/4 (n° 45), pages 14 à 23*
- **La place de l'agressivité dans les relations parents-nourrissons**  
Marie-Claude Fourment-Aptekman  
*Dans Psychologie Clinique 2016/2 (n° 42), pages 28 à 37*

# COIN LECTURE



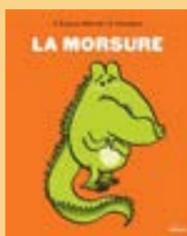
## Pour les enfants



### Grosse colère

**Mireille D'Allancé, l'école des loisirs**

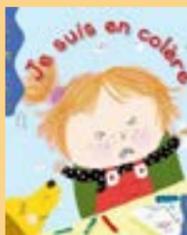
Robert a passé une très mauvaise journée. Il n'est pas de bonne humeur et en plus, son papa l'a envoyé dans sa chambre. Alors Robert sent tout à coup monter une Chose terrible. Une Chose qui peut faire de gros, gros dégâts... si on ne l'arrête pas à temps.



### La morsure

**Karine Dupont-Belrhali**

Le crocodile Dilou a plein d'amis, mais, quand il est contrarié, il n'a qu'une réponse: il mord. Si bien que ses amis finissent par partir. Comment les faire revenir ?



### Je suis en colère

**C'est la vie, Hélène Grimault, Editions Fleurus**

Un livre très coloré avec de nombreuses scènes de vie interprétées en dessin, pour faire comprendre à l'enfant pourquoi on peut être en colère.



PODCAST

## Pour les adultes



### L'agressivité chez l'enfant de 0 à 5 ans

**Sylvie Bourcier  
Collection Parlons Parents**

De très nombreux parents s'inquiètent, se sentent impuissants et parfois même coupables devant les manifestations agressives de leur enfant. Or, il faut bien distinguer l'agressivité normale, celle qui, bien canalisée, permet l'affirmation, le dépassement de soi et la réussite, de la violence destructrice qui nuit à l'adaptation et au développement de l'enfant.

Ce livre s'adresse aux parents qui veulent comprendre les gestes de leur enfant et se doter de pistes d'action pour soutenir leur développement social. L'auteure tente aussi de répondre aux questions que se posent quotidiennement les professionnels de l'éducation qui agissent comme second agent de socialisation de l'enfant.



### J'ai tout essayé! Opposition, pleurs et crises de rage: traverser la période de 1 à 5 ans

**Isabelle Filloza**

Les parents ont tendance à interpréter les comportements excessifs ou énervants des enfants comme des manifestations d'opposition, de mauvaise volonté, d'insolence. Certains se culpabilisent et cherchent le traumatisme. Et s'il y avait d'autres causes ? Les découvertes des neurosciences et de la psychologie expérimentale éclairent d'un jour nouveau ces conduites parfois exaspérantes. Cet ouvrage propose des explications scientifiques pour mieux comprendre les petits et des directions nouvelles pour agir concrètement selon leurs âges.

## PARTAGE D'EXPÉRIENCES



L'accueil des enfants au sein d'un groupe, génère son lot de situations conflictuelles. En effet, chaque enfant doit pouvoir trouver sa place, exprimer ses besoins et se construire tout en composant avec les différentes personnalités de ses pairs. Depuis plusieurs mois, l'un des enfants que nous accueillons, âgé de 17 mois, tire les cheveux des autres enfants. Parfois l'acte est fait pour obtenir un jeu mais très souvent cela apparaît comme un acte totalement gratuit. L'enfant n'a pas de « cible » en particulier, il tire les cheveux de tous les autres enfants, les plus petits comme les plus grands. Nous arrivons souvent à arrêter son geste avant ; car à force d'observation, on a repéré les prémices. Mais malheureusement dès que nous, adultes, sommes occupées, pendant les moments de transition notamment (change, préparation à la sortie, après repas...), l'enfant agit et nous sommes alertées par les cris de l'enfant agressé. A chaque attaque, nous faisons lâcher prise à l'enfant en ouvrant sa main, nous consolons l'enfant agressé en mettant des mots sur ce qu'il vient de vivre puis nous rappelons à l'enfant agresseur l'interdit, en l'invitant aussi à « réparer » avec sa main qui peut faire des caresses plutôt que faire mal. Enfin nous proposons un substitut, une poupée aux cheveux longs sur lesquels l'enfant peut tirer mais cela ne l'attire pas vraiment.

Cette situation a bien sûr été évoquée avec les parents. A la maison il n'y a pas d'autres enfants, mais l'enfant agit de la même manière avec ses chats ou lorsqu'il est en présence d'enfants (amis,

cousins...). Précédemment la maman aussi se faisait tirer les cheveux. Nous ne parlons pas de cela tous les jours en transmission pour que l'enfant ne soit pas réduit à ces simples actes et comme pour tous les enfants, nous mettons l'accent sur le positif afin qu'il entende du bien et renforce son estime de soi. Pour essayer de comprendre ce qui se joue pour cet enfant, nous nous posons beaucoup de questions et tâchons d'observer au mieux pour essayer d'y déceler des réponses : Est-il stressé dans le groupe ? Est-ce parce qu'il ne sait pas toujours comment entrer en communication avec ses pairs et qu'il aimerait être plus grand ? Est-ce une façon efficace qu'il a trouvée pour attirer le regard de l'adulte ? Est-ce qu'il continue de tirer les cheveux parce qu'il est vu ainsi et fait ce qu'il croit être attendu de lui ?

Les autres enfants se tiennent souvent la tête quand cet enfant approche. Pour autant, heureusement, nous assistons à beaucoup d'interactions joyeuses entre tous ces enfants et l'enfant « agresseur » semble être parfaitement intégré dans le groupe. Les situations conflictuelles et d'agression entre enfants font partie de l'apprentissage de la vie en groupe et de la construction du « moi » mais elles ne sont pas évidentes à vivre et suscitent de nombreuses questions et remises en question sur nos pratiques et notre fonctionnement pour nous, professionnels de la petite enfance dont la mission première est d'assurer le bien-être de chaque enfant accueilli.

--- **Frédérique de Chavagne**



## LE RITUEL DU MIDI

Laurence de  
Cintré

A l'issue du déjeuner, juste avant la sieste, j'ai mis en place un petit rituel afin de préparer psychologiquement les enfants à se laisser aller dans les bras de Morphée. J'installe les enfants autour de moi, au sol, et nous écoutons « calme comme une grenouille 4'41" » ou « maison des peluches ». Ce sont des méditations spécialement conçues pour les enfants. C'est une bonne invitation au sommeil et cela permet, aux enfants qui ont une certaine angoisse du coucher, de dédramatiser cet instant.

## LE VOYAGE MUSICAL AVEC LISETTE



Ce spectacle était proposé par Marie Francès juste avant les vacances de Noël.

Cette petite aigrette part à la découverte de la Laponie avec dans sa valise plusieurs instruments de musique. Elle nous invite à la suivre avec des danses et comptines.

Au fil de ces rencontres elle a fait participer les enfants avec des tambourins, maracas...

Ce voyage Musical a été apprécié des petits et des grands.

--- Chrystèle de Cintré

## SOIRÉE D'ÉCHANGES SUR LE SOMMEIL



Le 7 novembre dernier, dans la continuité de la conférence sur le sommeil, le RPE nous proposait une soirée d'échange entre assistant-es maternel-les animée par deux membres de l'association Ti Liammou. (Les mêmes intervenantes présentes lors de la conférence)

J'ai participé à cette soirée, j'ai beaucoup apprécié les échanges privilégiés que nous avons eu avec les intervenantes : Anne Callarec et Anne Bettler, toutes les deux puéricultrices et formatrices. J'ai trouvé cette soirée chaleureuse par son côté « petit comité ». En effet, nous n'étions pas nombreuses.

Nous avons évoqué les problématiques que nous rencontrons dans notre pratique professionnelle en lien avec le sommeil, nous avons notamment abordé la société d'aujourd'hui avec l'omniprésence des écrans dans nos vies et les conséquences qui en découlent et particulièrement sur le sommeil des enfants que nous accueillons.

Anne Callarec et Anne Bettler ont expliqué les missions qu'elles effectuent au sein de leur association Ti Liammou mais également en libéral. En effet, elles font du soutien à la parentalité en animant notamment des ateliers destinés aux parents mais aussi aux professionnels sur différents thèmes : écrans et enfants, chant prénatal, allaitement, la gestion des colères...

J'ai trouvé ce dernier élément très intéressant, car à mon sens ces métiers autour de la petite enfance et du soutien à la parentalité sont encore méconnus. En tant que professionnelle de la petite enfance je suis ravie de pouvoir proposer cette aide aux parents avec qui nous travaillons et qui parfois sont un peu perdus avec toutes les problématiques qui gravitent autour de leurs enfants.

Pour aller plus loin : [www.tiliammou.org](http://www.tiliammou.org)

--- Céline de Chavagne

## L'ATELIER MULTI-SENSORIEL PROPOSÉ PAR LE RPE



Je me suis inscrite, avec curiosité et enthousiasme, à cet atelier avec trois enfants (16 mois, 2 ans et 2 et demi). Soazig nous a accueillies dans une atmosphère inhabituelle, voix basse, lumière tamisée, ce qui a surpris les enfants. Dans un premier temps, un peu intrigués, ils ont été tout naturellement invités au calme et à l'observation. Les ateliers étaient déjà préparés et Soazig a invité les enfants à s'y rendre. Émerveillés et intimidés, les enfants sont rapidement passés instinctivement d'un atelier à l'autre. Tous leurs sens et émotions étaient en éveil : musique douce ; bâton de pluie ; supports lumineux ; tissus de différentes matières et objets insolites...

Un excellent moment, hors du temps présent dans le calme, l'apaisement et la sérénité.

A refaire ++++

--- Laurence de Cintré

Un atelier inédit nous a été proposé par le RPE : l'atelier multi-sensoriel inspiré de la pratique Snoezelen. Les enfants, accompagnés de leur assistant-e maternel-le, sont invités à pénétrer dans un univers cocooning, empreint de douceur et de zénitude. Sous une lumière tamisée et bercés par une musique douce, les petits peuvent investir les différents espaces proposés et découvrir des objets qui mettent en éveil tous leurs sens. C'est un atelier apaisant et ressourçant, en dehors du temps, à renouveler régulièrement.

--- Frédérique de Chavagne





## CRÉER, EXPLORER



### ► Déchirer du papier

#### Matériel :

Journaux, publicité, papier brouillon, petits contenants.

#### Déroulement de l'activité :

Préparez les papiers pour que les enfants puissent les déchirer en petits morceaux ou lamelles.

Prévoir aussi des récipients où ils pourront mettre des petits bouts dedans.

Déchirez avec eux pour leur faire remarquer les différentes couleurs, textures, matières de papier, ainsi que le bruit que procure le papier quand il se déchire.

Quand un enfant est en colère, il peut avoir envie de tout jeter autour de lui. Cette activité permet à la fois de canaliser les enfants tout en leur permettant de se défouler.

Suivant l'âge, l'enfant apprend progressivement à faire la différence entre le livre et la pub/magazine qu'il pourra déchirer.

A l'adulte de mettre des mots dessus.

- La bouteille de retour au calme
- 1 bouteille en plastique rigide à la taille des mains de l'enfant
- Glycérine semi épaisse (achat en pharmacie)
- 1 peu d'eau
- Sequins, paillettes...
- Colle forte afin de bien sceller le bouchon

--- Chrystèle de Cintré

### PARTAGE D'EXPÉRIENCES



*J'ai accueilli un petit garçon qui, lorsqu'il se mettait en colère, ne supportait aucun contact physique, visuel ou verbal. Je lui ai donc fabriqué une bouteille de retour au calme. Cette dernière lui permettait de redescendre en pression tout en s'isolant. La simple observation du mouvement des paillettes, fleurs ou sequins à l'intérieur de la bouteille suffisait à désamorcer la situation.*

--- Laurence de Cintré



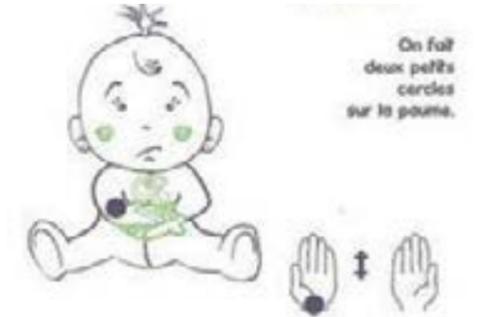
## LES SIGNES DU MOMENT



### En colère



### Pardon



## POSTURE DE YOGA

La posture du bébé heureux favorise la détente et préparera les enfants pour la période de relaxation.

Consignes de base pour faire la posture du bébé heureux

1. Se coucher sur le dos, dans la posture du savasana.
2. Soulever les genoux et les ramener vers la poitrine.
3. Attraper les pieds et les tenir dans les airs en agrippant les gros orteils.
4. Fermer les yeux. Balancer doucement de gauche à droite. Respirer profondément et ralentir la respiration.



## LES MOTS D'ENFANTS

### MOTS D'ENFANTS

Nous nous promenons en campagne, je dis aux enfants qui n'avancent plus « allez les zouzous, on y va ! ». Rose, 2 ans me répond « Mais on n'est pas des zouzous, Frédé, on est des enfants ! »

--- Frédérique de Chavagne

## COMPTINES



### « La colère » de Monique Muller

Lien Youtube :  
[www.youtube.com/watch?v=l2KUe-06wjg](http://www.youtube.com/watch?v=l2KUe-06wjg)

*Ce matin, j'ai mangé de la colère  
à la petite cuillère.  
J'ai mis plein de mauvaise humeur  
sur ma tartine de beurre.  
Toute la journée, je l'ai passée à grogner,  
à donner des coups de pieds,  
et dire « C'est bien fait ! »*

*Mais maintenant, ça suffit,  
J'ai envie que ce soit fini.  
Et je voudrais vous apporter  
une salade de baisers  
bien frais, bien doux, bien sucrés.  
C'est très facile à préparer.  
Qui veut la goûter ?*



### Ils étaient cinq dans le nid

Lien Youtube :  
[www.youtube.com/watch?v=2du-7rqF0tU](http://www.youtube.com/watch?v=2du-7rqF0tU)

*Ils étaient 5 dans le nid  
Et le petit dit : « Poussez-vous, poussez-vous ! »  
Et l'un d'eux tomba du nid.  
Ils étaient 4 dans le nid  
Et le petit dit : « Poussez-vous, poussez-vous ! »  
Et l'un d'eux tomba du nid.  
Ils étaient 3 dans le nid  
Et le petit dit : « Poussez-vous, poussez-vous ! »  
Et l'un d'eux tomba du nid.  
Ils étaient 2 dans le nid  
Et le petit dit : « Poussez-vous, poussez-vous ! »  
Et l'un d'eux tomba du nid.  
Il était tout seul dans le nid  
Et le petit dit : « aaaaah ! »*



## À TABLE !



### Pour les plus petits

DE 12 À 18 MOIS



#### QUINOA AU THON (POUR 2 PORTIONS)

##### Préparation :

- 1 - Faites cuire le quinoa à couvert avec 1 verre d'eau (150 ml) pendant 20 à 25 min.
- 2 - Lavez, pelez, épépinez et coupez la tomate.
- 3 - Faites-la cuire dans une casserole avec le basilic pendant 3 ou 4 min, puis ajoutez le thon émietté.
- 4 - Lorsque le quinoa est cuit, ajoutez-y l'huile, puis le thon à la tomate.

(Vous pouvez remplacer le thon par du saumon)

### Pour les plus grands

DÈS 18 MOIS



#### CROQUE - MONSIEUR (POUR 1 PORTION)

Durée : 5 min (préparation) +  
10 min (cuisson)

**Ingrédients :** 1 tranche de pain de mie à sandwich (40 g), 5 g de gruyère râpé, 20 g de jambon

##### Préparation :

- 1 - Préchauffez le grill du four.
- 2 - Coupez le pain en 2. Sur un morceau, répartissez la moitié du gruyère, puis déposez le jambon. Ajoutez le reste de gruyère et recouvrez avec l'autre morceau de pain.
- 3 - Passez sous le grill du four 8 à 10 min, ou faites cuire au grill électrique.

(Vous pouvez remplacer le gruyère par du comté ou de la mimolette râpée dans les mêmes proportions. Vous pouvez également ajouter un peu de fromage râpé sur le croque pour le faire gratiner)

#### CLAFOUTIS AUX CERISES (POUR 2 PORTIONS)

Durée : 15 min (préparation) + 25 min (cuisson)

**Ingrédients :** 200 g de cerises, 200 ml de lait, 80 g de pain viennois, 1 œuf, 15 g de sucre, 1 pointe de couteau de vanille en poudre

##### Préparation :

- 1 - Dénoyautez les cerises (c'est indispensable car l'enfant pourrait avaler des noyaux).
- 2 - Préchauffez le four à 200 - 210 °C.
- 3 - Faites chauffer le lait, émiettez-y le pain, puis laissez gonfler.
- 4 - Battez l'œuf en omelette, versez-le sur le pain, mélangez, puis ajoutez le sucre et la vanille.
- 5 - Répartissez les cerises dans deux petits plats à gratin et versez la préparation par-dessus.
- 6 - Enfournez pour 20 à 25 min.
- 7 - Se déguste tiède ou froid.

(Vous pouvez remplacer les cerises par 200 g de mirabelles dénoyautées et la vanille par de la cannelle)



# 3 ANIMATRICES À VOTRE ÉCOUTE



Alexia EMOND



Soazig MORÉ



Dorothée LE BAIL CHEVREAU

## Ateliers d'éveil | 9h30-11h30

Chavagne	Cintré	Mordelles	Le Rheu	Saint-Gilles	Vezein-le-Coquet
<i>Lundi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Mardi et Jeudi</i>	<i>Mardi et Vendredi</i>	<i>Mardi et Jeudi</i>	<i>Lundi et Vendredi</i>
Local « 1,2,3, Soleil » 5 rue de la Croix Verte	La Maison des P'tits Bouts 2 rue de Rennes	Pôle Enfance « Le Pâtis » Route de Cintré	Centre d'animation « La Cranais » 1 rue des Béruchets	Pôle Enfance Rue du Pont aux Moines	Centre de loisirs « Les Korrigans » Rue du Stade

## Permanences (sur RDV)

Chavagne	Cintré	Mordelles	Le Rheu	Saint-Gilles	Vezein-le-Coquet	
<i>Mardi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Lundi</i>	<i>Mercredi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Mercredi</i>	
14h-18h Mairie	13h30-17h30 Maison des P'tits Bouts	9h-12h30 Siège du CIAS à l'Ouest de Rennes	9h-12h30 Médiathèque L'autre Lieu	13h30-18h Médiathèque L'autre Lieu	14h-18h Mairie	13h30-17h30 Mairie

Contact par téléphone au 02 90 02 36 85 :

Mardi 14h-17h30  
Mercredi 9h-12h30  
Jeudi 13h30-17h30  
Vendredi 13h30-16h30

En dehors de ces horaires, n'hésitez pas à nous laisser un message sur notre répondeur ou nous transmettre un mail sur [rpe@cias-ouest-rennes.fr](mailto:rpe@cias-ouest-rennes.fr) en précisant votre nom, votre commune et vos coordonnées. Nous vous recontacterons au plus vite !

## CONTACT

RPE ÉVEIL&VOUS - PÔLE PETITE ENFANCE, CIAS À L'OUEST DE RENNES

📍 PLACE TOULOUSE LAUTREC - 35 310 MORDELLES

02 90 02 36 85 | [RPE@CIAS-OUEST-RENNES](mailto:rpe@cias-ouest-rennes.fr)

[WWW.CIAS-OUEST-RENNES.FR](http://WWW.CIAS-OUEST-RENNES.FR)  @RELAISPETITEENFANCECIASOUESTRENNES



### Comité de rédaction :

- Frédérique ALAU
- Chrystelle HOURCADE
- Laurence DELAUNAY
- Chrystèle JUMEL
- Les Animatrices RPE

### Le p'tit journal du RPE

N°14 Juin 2023  
Périodique gratuit édité par le  
Centre Intercommunal  
d'Action Sociale à l'Ouest de Rennes

Directeur de publication :  
Alain PITON, président du CIAS

Rédaction :  
Équipe RPE - Éveil & Vous / assistant-es mater-  
nel·les / avec la participation de Céline MACE  
pour le retour sur la soirée d'échanges

Maquette - impression :  
Service communication du CIAS

Crédits photos :  
CIAS, Freepik